

SCOR

16 juin 2020

Assemblée Générale Mixte 2020

Denis Kessler

Président-Directeur Général de SCOR SE

Avertissement général

Les chiffres mentionnés dans la présente présentation sont susceptibles, une fois additionnés, de ne pas correspondre parfaitement aux totaux figurant dans les tableaux et dans le corps du texte. Les pourcentages, et les variations en pourcentage, étant calculés sur la base de chiffres complets (décimales incluses), la présentation peut comporter des écarts minimes de totaux et de pourcentage, dus aux arrondis. Sauf mention contraire, les classements des activités et des positions sur le marché sont de source interne.

Énoncés prévisionnels

Cette présentation comprend des énoncés et informations prévisionnels relatifs aux objectifs de SCOR, qui concernent en particulier ses projets actuels ou futurs. Ces énoncés sont parfois identifiables par le biais de l'usage de conjugaisons au futur ou au conditionnel, et de verbes tels que « estimer », « croire », « viser », « projeter », « attendre », « aboutir à », ainsi que de l'adverbe « probablement » et autres expressions similaires. Il convient de noter que l'atteinte de ces objectifs et la réalisation des énoncés prévisionnels dépendent de circonstances et de faits qui interviendront à l'avenir.

Les énoncés prévisionnels et les informations relatives à des objectifs peuvent être impactés par des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, performances et réalisations futurs par rapport à ce que SCOR prévoyait ou attendait, et en particulier par l'impact potentiel de la crise du Covid-19 qui ne peut être évaluée avec précision à ce stade étant donné la forte incertitude liée à l'ampleur et à la durée de la pandémie du Covid-19, et aux effets possibles de futures actions gouvernementales et/ou de nouvelles évolutions juridiques.

Vous trouverez des informations sur les risques et incertitudes susceptibles d'affecter les activités de SCOR dans le Document de référence 2019, déposé le 13 mars 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers française (l'AMF) sous la référence D.20-0127 et également disponible sur le site internet de SCOR : www.scor.com.

En outre, ces énoncés prévisionnels ne constituent pas une « prévision du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement CE 2019/980.

Information financières

Les informations financières sur le Groupe contenues dans la présente présentation ont été établies sur la base des interprétations et des normes IFRS telles que publiées et validées par l'Union européenne.

Sauf mention contraire, les éléments du bilan et du compte de résultat et les ratios de l'année précédente n'ont pas été reclassés.

Le mode de calcul des ratios financiers (tels que l'actif net comptable par action, le rendement des placements, le rendement des actifs, le ratio de coûts du Groupe, le rendement annualisé des capitaux propres moyens pondérés, le ratio combiné P&C et la marge technique vie) est expliqué en Annexe de la présentation des résultats financiers du premier trimestre 2020 (page 21).

Les résultats financiers du premier trimestre 2020 indiqués dans la présente présentation n'ont pas été audités.

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Les montants éventuellement cités relatifs à une période postérieure au 31 mars 2020 ne doivent pas être interprétés comme des éléments financiers prévisionnels pour la période concernée.

Agenda: Assemblée Générale Mixte 2020

- A** SCOR poursuit sa mission avec succès
- B** SCOR est pleinement mobilisé pour gérer le choc du Covid-19

SCOR poursuit une mission

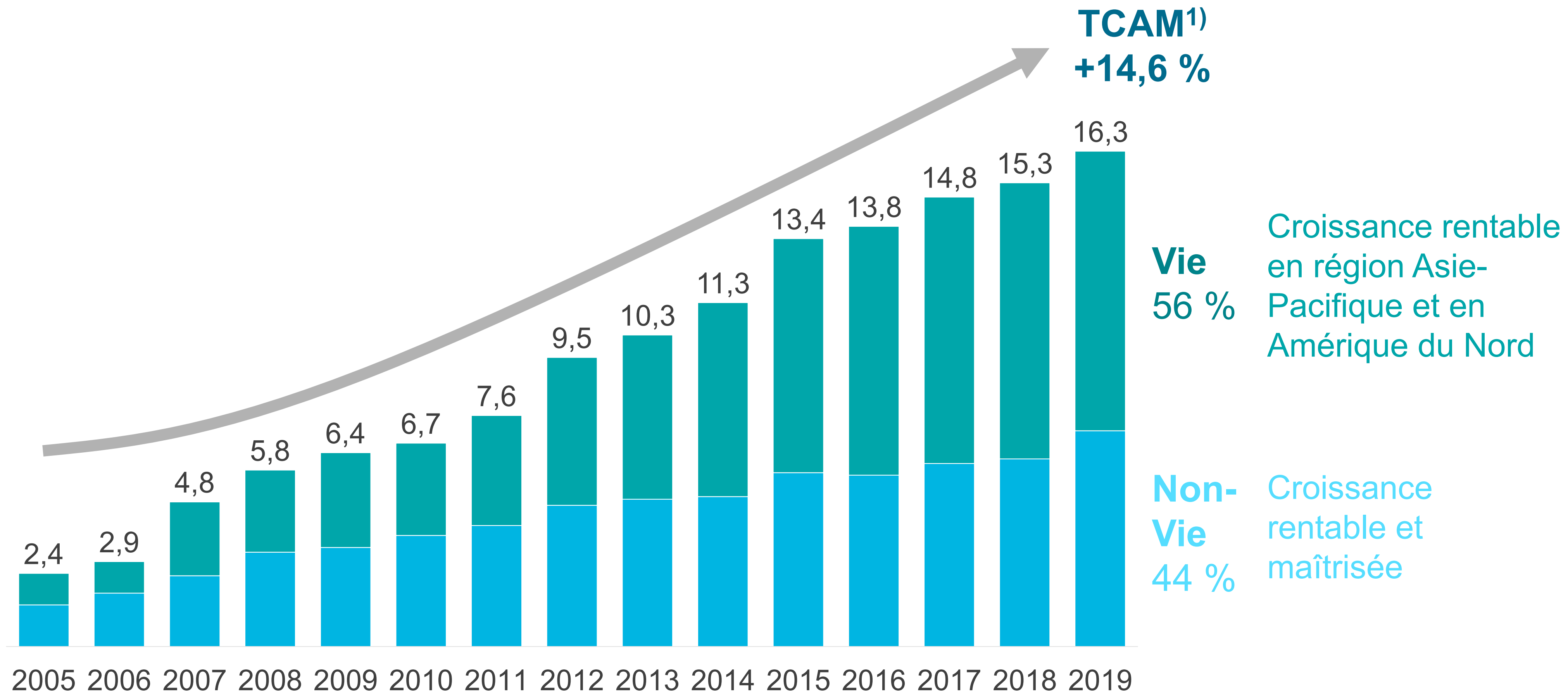
“La mission de SCOR, en tant que compagnie de réassurance indépendante globale, est de développer ses lignes d’activité Vie et Non-Vie, d’offrir à ses clients une large gamme de solutions innovantes de réassurance, de suivre une politique de souscription fondée sur la rentabilité, supportée par une gestion du risque performante et une politique d’investissement prudente, dans l’optique d’offrir à ses clients un niveau de sécurité optimal, de créer de la valeur pour ses actionnaires et de contribuer au bien-être et à la résilience de la société en aidant à la protection des assurés contre les risques auxquels ils sont confrontés.”

« ... SCOR développe ses lignes d'activité Vie et Non-Vie ... »

Le Groupe enregistre une croissance soutenue, développant un portefeuille de risques équilibré entre Vie et Non-Vie

Primes brutes émises x6,8 en 14 ans

(en milliards d'euros)



4^{ème} réassureur mondial²⁾

1) Taux de croissance annuel moyen entre 2005 et 2019 (à taux de change courants)

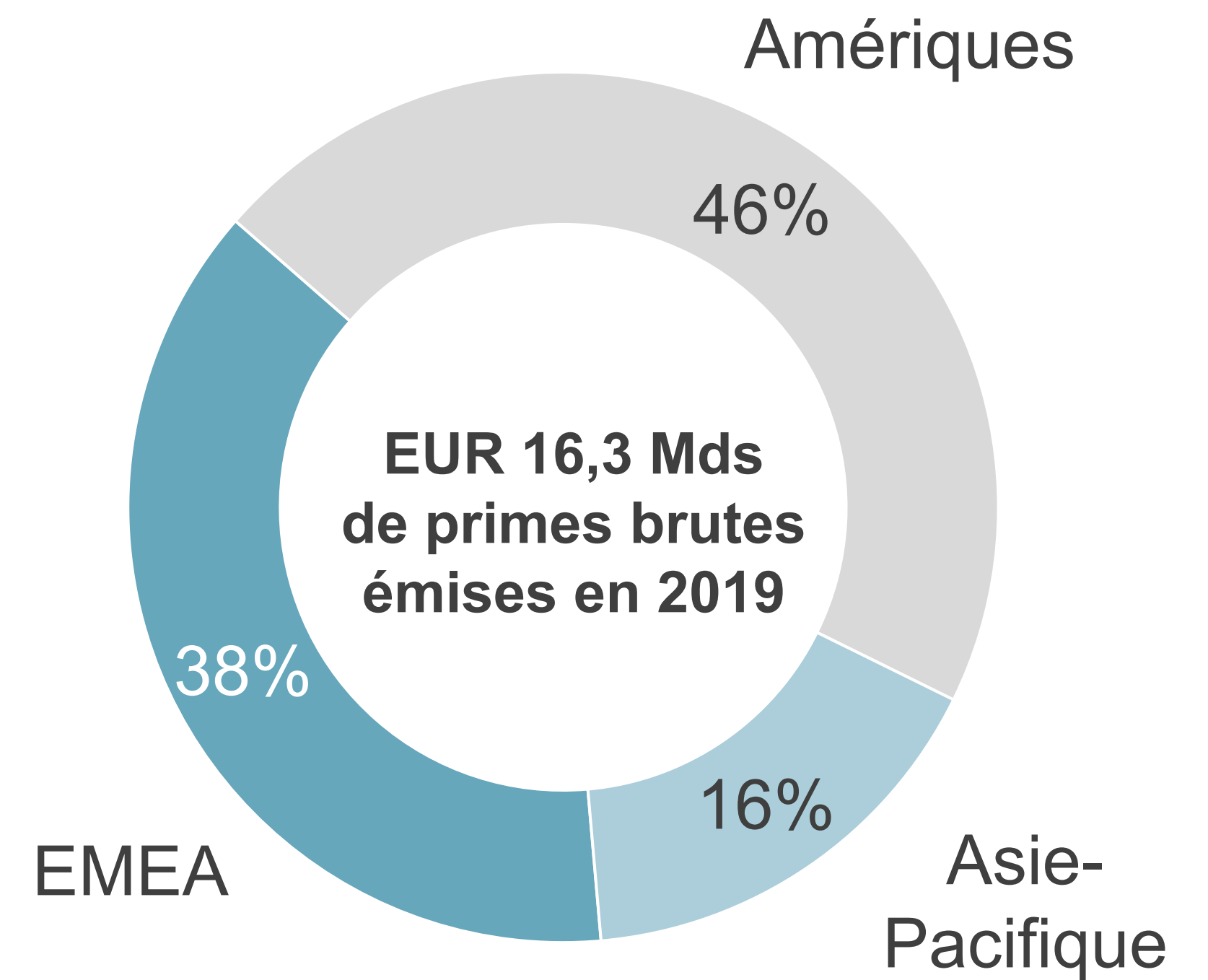
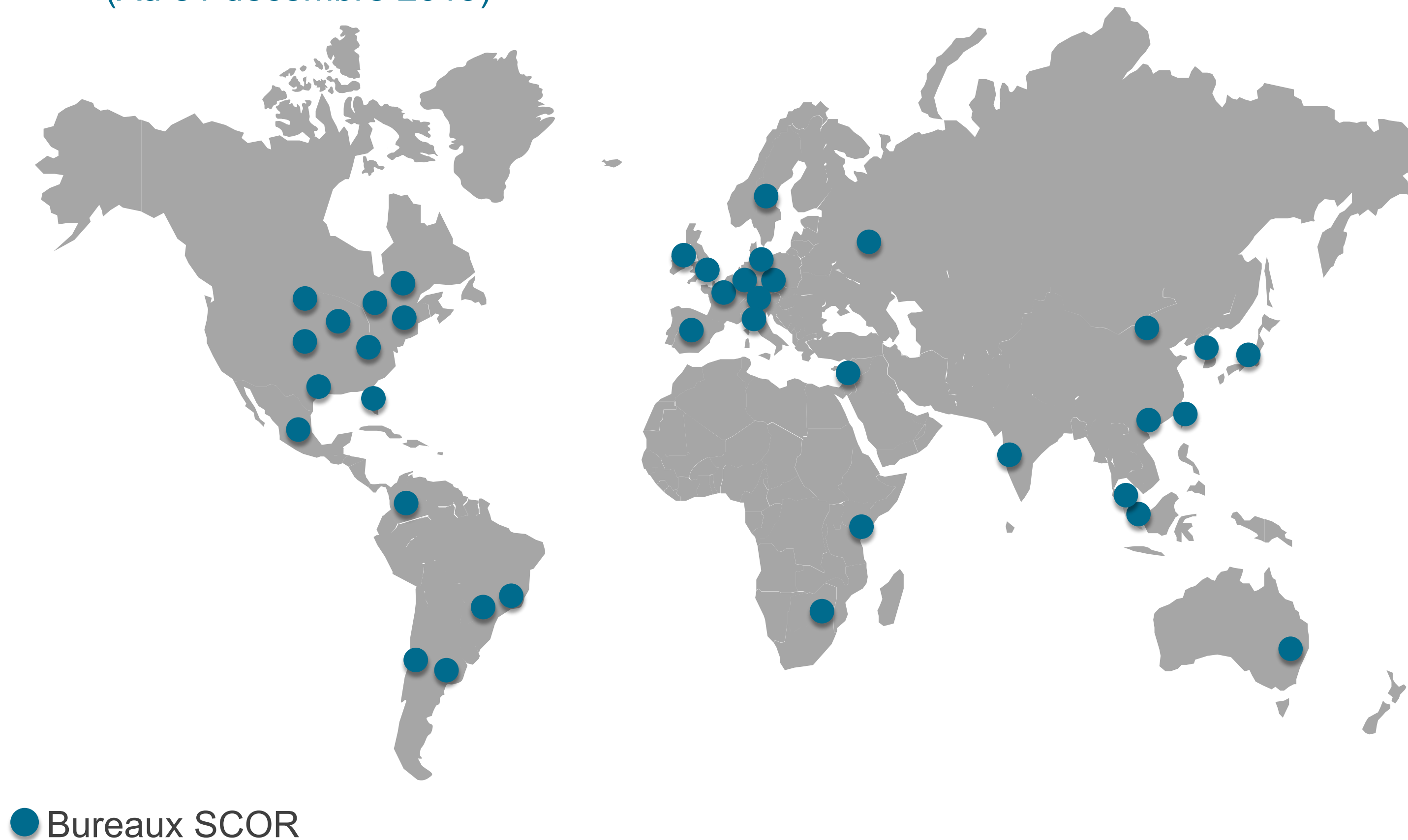
2) Source AM Best – Top world's largest reinsurance groups (2018)

« ... SCOR développe ses lignes d'activité Vie et Non-Vie ... »

Le Groupe développe et approfondit son fonds de commerce de tout premier rang en s'appuyant sur une présence mondiale

38 bureaux – 4 000 clients dans le monde

(Au 31 décembre 2019)

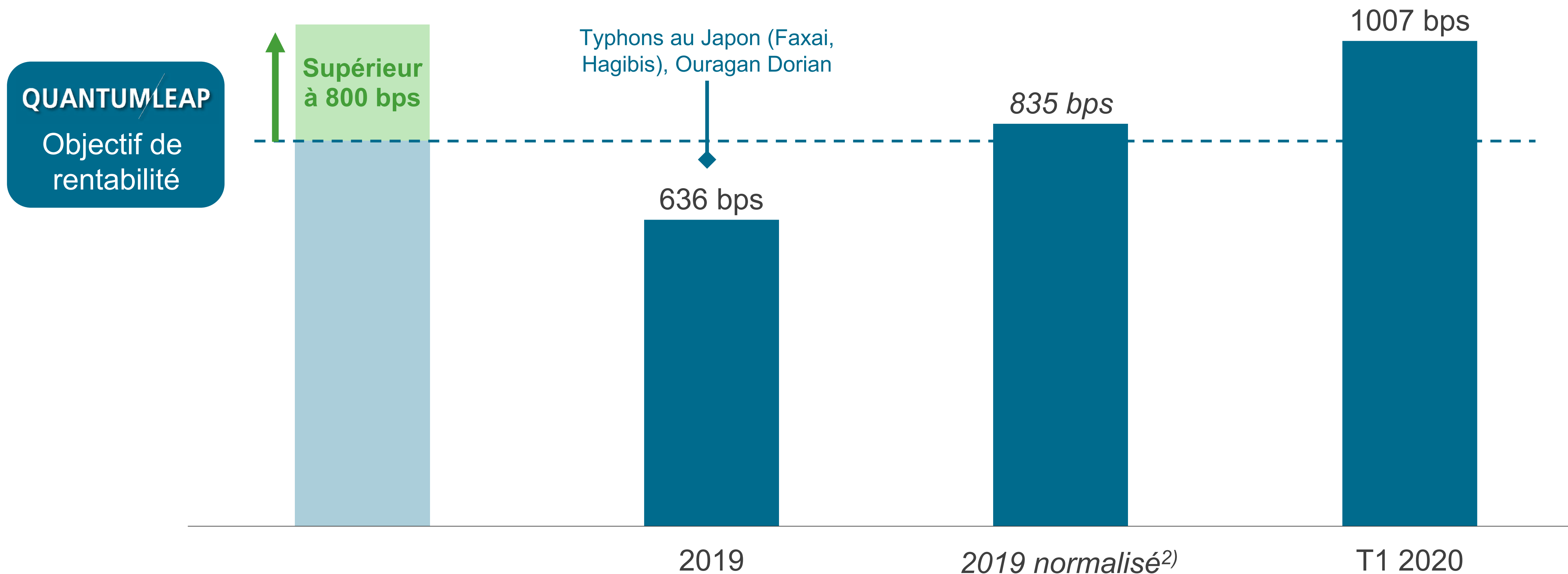


« ... SCOR poursuit une politique de souscription fondée sur la rentabilité ... »

Le Groupe a enregistré une forte rentabilité en 2019 et au premier trimestre 2020

Rendement annualisé des capitaux propres au-dessus du taux sans risque au cours du cycle¹⁾

(en points de base)



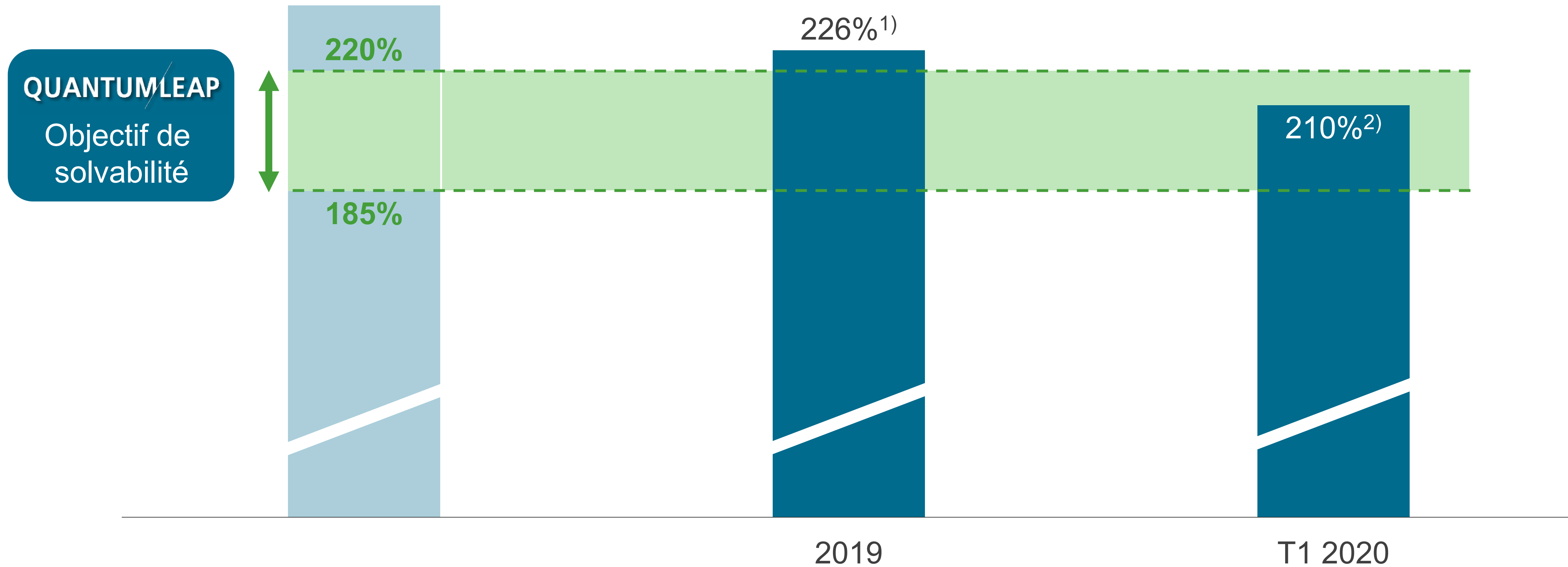
1) Le taux sans risque est calculé sur la base d'une moyenne mobile sur cinq ans des taux sans risque à cinq ans

2) Rendement normalisé des catastrophes naturelles (budget de catastrophe naturelle de 7%), de la libération de réserves et de l'impact de la révision du taux Ogden

« ... SCOR offre à ses clients un niveau de sécurité optimal ... »

Le Groupe a atteint son objectif de solvabilité en 2019 et au premier trimestre 2020

Ratio de solvabilité (en %)



- 1) Le ratio de solvabilité au 31 décembre 2019 de 226 % tenait compte du versement alors prévu d'un dividende de EUR 1,80 brut par action au titre de l'exercice 2019, ce qui correspond à 7 points de ratio de solvabilité. En l'absence de distribution de dividende au titre de l'exercice 2019, le ratio de solvabilité estimé au 31 décembre 2019 s'élève à 233%
- 2) Le ratio de solvabilité estimé au 31 mars 2020 de 210 % tenait compte du versement alors prévu d'un dividende de EUR 1,80 brut par action au titre de l'exercice 2019, ce qui correspond à 7 points de ratio de solvabilité. En l'absence de distribution de dividende au titre de l'exercice 2019, le ratio de solvabilité estimé au 31 mars 2020 s'élève à 217%

« ... SCOR offre à ses clients un niveau de sécurité optimal ... »

Le Groupe bénéficie d'une solidité financière de tout premier rang reconnue par les quatre agences de notation

FitchRatings

AA-
Perspective
stable

24 avril 2020
Affirmation

STANDARD
& **P**OOOR'S

AA-
Perspective
stable

9 septembre 2019
Affirmation



A+ / aa-¹⁾
Perspective
stable

25 septembre 2019
Affirmation

MOODY'S

Aa3
Perspective
négative²⁾

7 mai 2020
Affirmation

1) Financial Strength Rating à un niveau "A+" (échelle différente des autres agences de notation) - Long-Term Issuer Credit Ratings (ICR) à un niveau "aa-" (échelle comparable aux autres agences de notation)
2) Changement de perspective annoncé le 7 mai 2020

« ... SCOR mène une politique d'investissement prudente ... »

Le Groupe poursuit une stratégie de gestion d'actifs prudente

Une appétence limitée aux risques de marché

- Un portefeuille obligataire très diversifié bénéficiant :
 - d'une très grande qualité (note de crédit moyenne de A+)
 - d'une durée courte (3,2 ans)
- Une liquidité du portefeuille d'investissement très élevée avec 8,3 milliards d'euros de *cash-flows* financiers attendus au cours des 24 prochains mois
- Une exposition très réduite aux actions cotées (0,6%¹⁾ du total des actifs)
- Une exposition très faible aux obligations convertibles (1,0%¹⁾ du total des actifs)

Une réduction du risque du portefeuille d'investissement en 2019

- Une diminution significative de l'exposition au risque de crédit avec :
 - une réduction de l'exposition aux obligations d'entreprises (de 49% du total des actifs au quatrième trimestre 2018 à 41% du total des actifs au premier trimestre 2020)
 - une réduction spécifique de l'exposition aux émetteurs notés BBB-, aux obligations à rendement élevé (*high yield*) ainsi qu'au secteur bancaire
- Une diminution de l'exposition à l'immobilier avec une accélération des cessions d'actifs matures en amont de la crise

1) En pourcentage des actifs investis au premier trimestre 2020

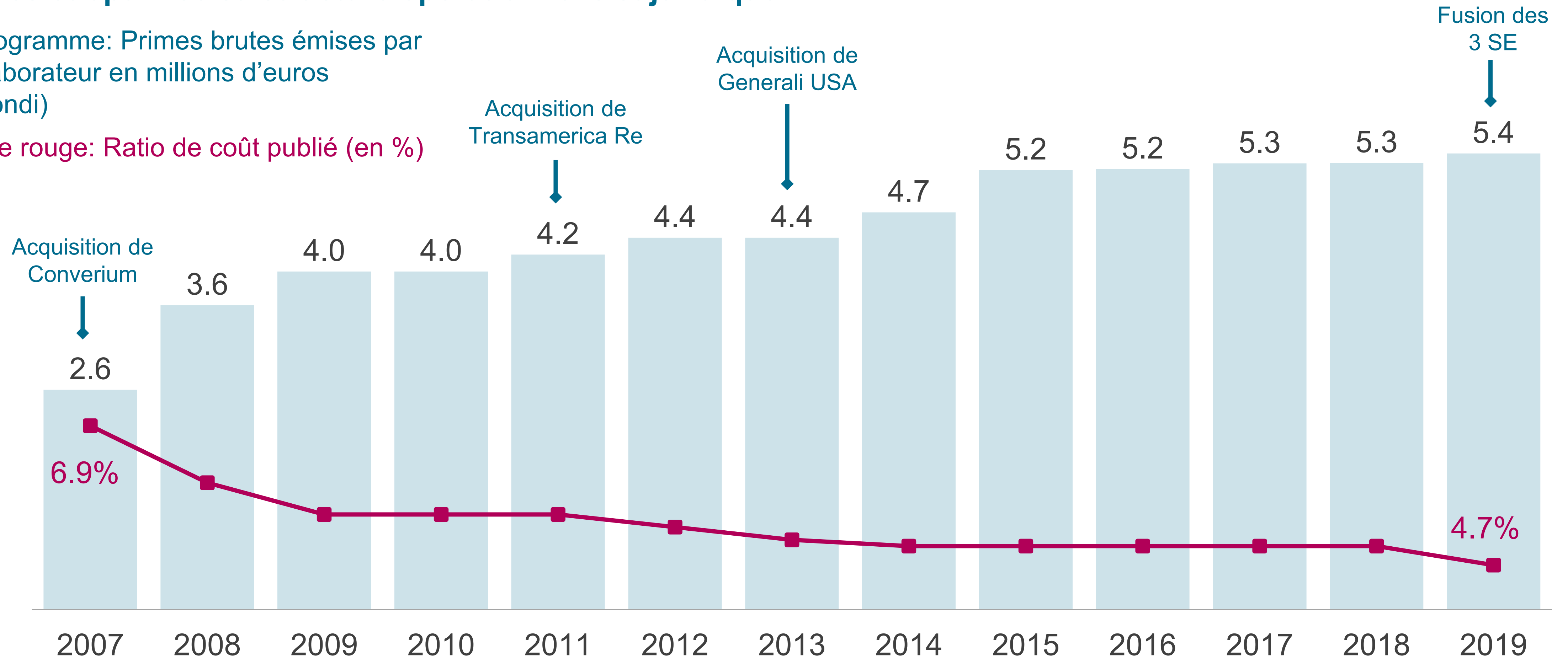
« ... SCOR crée de la valeur pour ses actionnaires ... » en augmentant son efficacité

Le Groupe augmente sa productivité année après année

SCOR génère des économies d'échelle à travers la croissance de ses primes et optimise sa structure opérationnelle et juridique

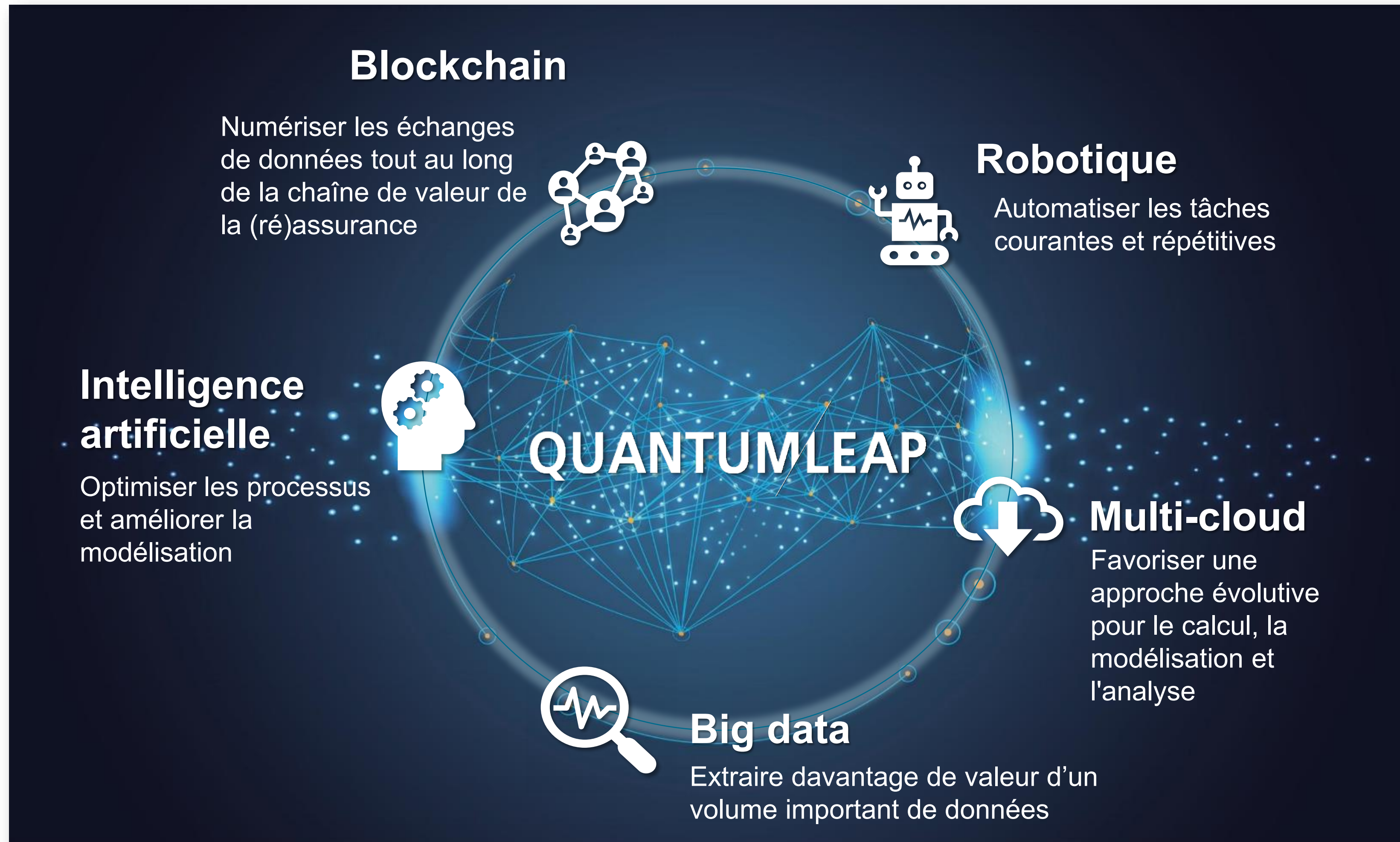
Histogramme: Primes brutes émises par collaborateur en millions d'euros (arrondi)

Ligne rouge: Ratio de coût publié (en %)



« ... SCOR crée de la valeur pour ses actionnaires ... » en recourant aux nouvelles technologies

Le plan « *Quantum Leap* » vise à accélérer le recours aux nouvelles technologies afin d'innover, d'élargir l'offre de produits et de services du Groupe et d'optimiser ses opérations



Plus de
570 millions d'euros
investis par SCOR dans
des projets
depuis 2011

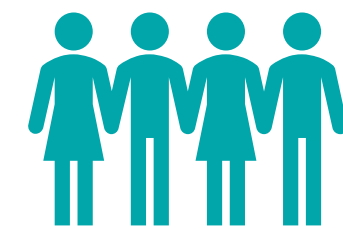


~250 millions d'euros
d'investissement dans
les technologies au
cours de
QUANTUMLEAP

« ... SCOR crée de la valeur pour ses actionnaires ... » en mobilisant un réservoir global de talents qui porte le Groupe au plus haut niveau d'excellence

**#Workingweltogether,
un environnement
propice à la diversité**

- Lancement de « SCOR for Good » favorisant l'engagement des collaborateurs dans le soutien d'œuvres caritatives



**Promouvoir la
diversité**



**Attirer, retenir et
encourager les
talents**

**Une culture de
compétence et
de *leadership***

- 102 PhD et 466 actuaires
- 62 nationalités
- Partage des connaissances dans le Groupe (SCOR University)
- Gestion active des carrières
- Programme de *Partnership* sélectif
- Mobilité interne forte

**Favoriser
l'*empowerment***



**Aligner les
intérêts**

**Une politique
d'actionnariat
salarie attractive**

- Attribution d'actions gratuites à l'ensemble des collaborateurs
- ~13% du capital distribué aux collaborateurs depuis 2003
- Acquisition des actions par les *Partners* dépendant de l'atteinte des objectifs du Groupe

« ... SCOR crée de la valeur pour ses actionnaires ... » en s'appuyant sur un gouvernement d'entreprise efficace

Le Groupe se réfère aux meilleurs standards en termes de gouvernance



Un Conseil d'administration diversifié et très expérimenté

Les plus hauts standards de gouvernement d'entreprise

Un contrôle interne et une supervision du Groupe solides

« ... SCOR crée de la valeur pour ses actionnaires ... » à travers ses actions ESG

Le Groupe joue un rôle de premier rang en faveur d'un développement durable et responsable

Une intégration ESG des deux côtés du bilan

- Financer un monde plus durable
- Soutenir la prise de conscience autour du changement climatique
- Atteindre la neutralité carbone du portefeuille d'investissement

- Aider à réduire le déficit de couverture (ré)assurantielle
- Accompagner la transition énergétique
- Inciter les populations à vivre plus sainement

Un soutien important à la science, à l'innovation et à la recherche

- Repousser les frontières de la connaissance
- Partager les connaissances sur les risques climatiques et pandémiques qui menacent le monde



Un rôle actif dans de multiples initiatives liées au climat

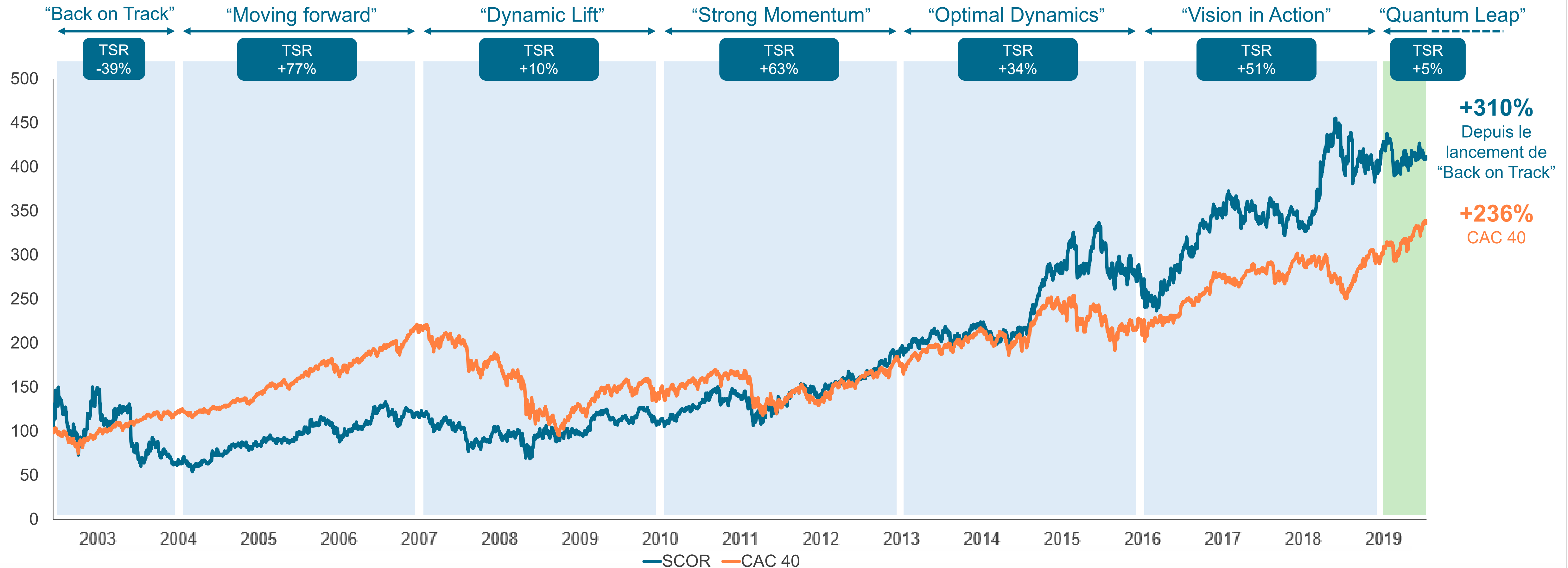


Une notation ESG solide



« ... SCOR crée de la valeur pour ses actionnaires ... »

Rendement total pour les actionnaires (TSR) avec dividendes réinvestis du 18 novembre 2002 au 31 décembre 2019 (base 100 au 18 novembre 2002)



SCOR a distribué près de 3,2 milliards d’euros¹⁾ à ses actionnaires depuis 2002

« ... SCOR contribue au bien-être et à la résilience de la société ... »

Le Groupe accomplit sa mission année après année

Satisfaction des besoins des clients du Groupe dans une perspective de long terme et réciproquement bénéfique

Contribution à la protection des personnes et des entreprises affectées par les sinistres industriels et commerciaux et les catastrophes naturelles

82,6 milliards d'euros de sinistres payés¹⁾ au cours des 10 dernières années

1) Entre 2010 et 2019 (inclus), avant rétrocession

Agenda: Assemblée Générale Mixte 2020

A SCOR poursuit sa mission avec succès

B SCOR est pleinement mobilisé pour gérer le choc du Covid-19

SCOR a tout mis en œuvre sans délai pour contribuer à enrayer la propagation de la pandémie et pour contribuer à la résilience de la société, pour le plus grand bénéfice de toutes ses parties prenantes

**Protéger activement
la santé et la sécurité
des collaborateurs**

**Assurer efficacement
la continuité des
opérations et du
service aux
clients du Groupe**

**Partager les
connaissances sur
l'évolution de la
pandémie**



Spread knowledge
not the virus



Le Groupe SCOR est pleinement mobilisé pour anticiper, mesurer, et gérer les impacts de la pandémie de Covid-19, comme il l'a fait pour d'autres grandes catastrophes dans le passé

SCOR Global Life

Une situation qui reste bien en deçà du scénario pandémique extrême publié par SCOR dont la période de retour est de 200 ans

- La couverture du risque de mortalité représente l'essentiel de l'exposition, surtout aux États-Unis, où le Groupe bénéficie d'un portefeuille de risques diversifié, qui est exposé à une population relativement plus jeune que la population générale et dont la situation socio-économique est relativement plus favorable
- Le Groupe a une exposition limitée aux lignes de métier dont la sinistralité est directement influencée par l'évolution de l'environnement économique, par exemple l'assurance invalidité en France et en Australie
- Des effets de "compensation" positifs pourront apparaître au cours du temps sur les portefeuilles de risques de longévité et de dépendance (en France)

SCOR Global P&C

Une analyse attentive des impacts éventuels pour les différentes lignes de métiers

- De nombreuses lignes de métier ne sont pas impactées ou ne sont exposées que de manière marginale, même si elles peuvent être affectées en termes de volume de primes en raison de la nature des couvertures assurantielles offertes
- Les expositions de SCOR Global P&C à la plupart des lignes de métier qui sont les plus affectées par le phénomène pandémique et par la crise économique et financière qui en résulte, telles que les couvertures liées à l'annulation, au report ou à la relocalisation d'événements, sont très peu significatives
- Les développements en matière de couverture des pertes d'exploitation font l'objet d'un suivi attentif dans l'ensemble des marchés concernés
- Des expositions pourraient également concerner les portefeuilles de risques Crédit, Caution et Risques politiques, qui ne représentent au total que ~ 7 % du volume global de primes de SCOR Global P&C

SCOR Global Investments

Un portefeuille d'investissement résilient et « défensif »

- A la fin du premier trimestre 2020, le portefeuille obligataire, qui est de très grande qualité avec une note de crédit moyenne de A+ et extrêmement liquide, est faiblement exposé aux secteurs pétrolier et gazier (1,7 % du total des actifs), ainsi qu'aux secteurs du transport aérien, de la distribution, des loisirs, de l'hôtellerie et du divertissement (2,4 % du total des actifs)
- La liquidité du portefeuille d'investissement est très élevée. D'une valeur de EUR 20,3 milliards, le portefeuille d'actifs bénéficie d'une durée courte, qui s'établit à 3,2 ans pour les actifs obligataires (contre 4,3 ans fin 2018), avec EUR 8,3 milliards de cash-flows financiers¹⁾ attendus au cours des 24 prochains mois, soit l'équivalent de 41 % des actifs en portefeuille

Le Groupe communiquera plus d'informations sur ses expositions lors de la publication de ses résultats du deuxième trimestre 2020 le 23 juillet 2020

Conformément aux déclarations respectives de l'EIOPA¹⁾ et de l'ACPR²⁾, le Conseil d'administration a pris la décision de proposer de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019

**26 février
2020**

- Au vu des performances enregistrées par le Groupe en 2019, le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 26 février 2020, avait décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui devait se tenir le 17 avril 2020, la distribution d'un dividende de EUR 1,80 brut par action au titre de l'exercice 2019

**27 mars
2020**

- Compte tenu des difficultés de tenue des Assemblées Générales dans le contexte lié à la pandémie du Covid-19, le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 27 mars 2020, a décidé de reporter la tenue de son Assemblée générale annuelle

Avril 2020

- L'EIOPA¹⁾ et l'ACPR²⁾ ont émis, respectivement le 2 avril 2020 et les 3 et 21 avril 2020, des déclarations concernant le versement de dividendes au titre de l'exercice 2019. Dans son communiqué de presse du 3 avril, l'ACPR indique que « *les organismes d'assurance doivent [...] s'abstenir de proposer la distribution de dividendes* »

**25 mai
2020**

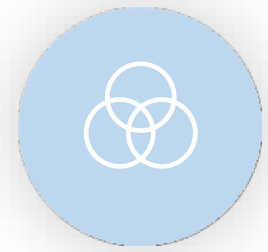
- Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'administration de SCOR SE, réuni le 25 mai 2020, a pris la décision de proposer à l'Assemblée Générale du 16 juin 2020 de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2019 et d'affecter la totalité du résultat de cet exercice en réserves distribuables

La position de l'ACPR appelant à ne pas distribuer de dividendes concerne la période d'avril jusqu'au 1^{er} octobre 2020. SCOR recouvrera sa liberté de gestion du capital à l'issue de cette échéance

1) European Insurance and Occupational Pensions Authority
2) Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

SCOR dispose d'un fort potentiel de création de valeur à long terme

Le secteur de la (ré)assurance démontre année après année son rôle essentiel et la pertinence de son *business model*



Fonction fondamentale de mutualisation des risques

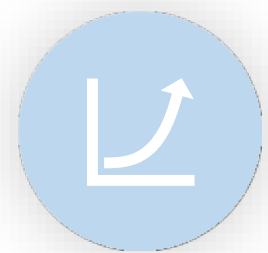


Capacité d'absorption des chocs exogènes



Contribution à la résilience et soutien au développement des sociétés et des économies

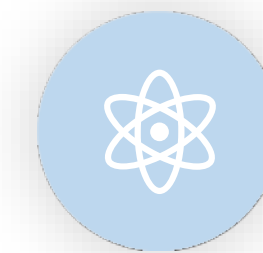
SCOR est convaincu que la (ré)assurance est une activité attractive



Univers des risques en expansion ; déficit de couverture important à l'échelle mondiale ; augmentation tendancielle de la demande de couverture



Prix ajustés des risques qui s'améliorent en (ré)assurance de dommages et de responsabilité



Changements technologiques améliorant l'efficacité du secteur de la (ré)assurance

SCOR va poursuivre son développement sous le double sceau de la rentabilité et de la solvabilité, en restant pleinement fidèle aux principes fondamentaux qui ont fait sa réussite